SONDAGE

Enquête CPME : quel est l'impact du Brexit sur votre entreprise ?

24 FÉVRIER 2021

Depuis le 1er janvier 2021, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne et son marché unique. Afin de mieux comprendre et mesurer l'ampleur du Brexit, la CPME en partenariat avec l'OTRE lance une enquête dédiée « Transporteurs ».

Conjugué à la crise sanitaire, le Brexit engendre des conséquences inédites pour de nombreuses entreprises de part et d'autre de la Manche.

Chef d'entreprise, vous travaillez avec le Royaume-Uni ? Quelles sont les conséquences du Brexit sur votre activité ?

Répondez au questionnaire

Les résultats, communiqués aux autorités françaises et européennes permettront à la CPME de les alerter et d'appuyer sa demande de mesures concrètes pour soutenir les entreprises touchées. Parmi ces mesures, la réserve d'ajustement au Brexit aura un rôle clef et devra prendre en compte les besoins des PME. C'est dans l'optique de faire avancer cette prise en compte que la CPME mènera ses actions d'influence, notamment auprès des parlementaires européens.